

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la commune de **FERRIERES-EN-BRAY**,

- Vu le code Général des Collectivités Territoriales, articles L2212-1, L2212-2, L2213-9, L2212-3, L2213-23, L2213-1, L2213-2, L2213-3, L2213-4, L2213-5,
 - Vu le Code de la Route,
 - Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
- Vu la demande présentée par Monsieur FLOT Jordan, représentant, Ent. NGE – 3A, rue de la scierie 76530 GRAND-COURONNE.
- Considérant le remplacement du garde-corps mandatés par le CD76 sur la RD916 -66 Route Neuve à Ferrières-en-Bray.

A R R E T E

Article 1^{er} : Pendant la durée du chantier qui se déroulera le 04 novembre 2024 au 15 novembre 2024 entre 08h30 et 18h00, la circulation des véhicules sera réglementée suivant les dispositions ci-dessous.

Article 2 : Les prescriptions des articles ci-dessous seront matérialisées par la mise en place de la signalisation réglementaire, conformément à l'instruction interministérielle du 6 novembre 1992.

Article 3 : La circulation sera alternée par feux. La signalisation de chantier est réalisée et maintenue par l'entreprise NGE.

Article 4 : L'entreprise NGE veillera à maintenir l'abord du chantier en bon état de propreté et en tout temps.

Article 5 : L'entreprise NGE s'assurera de remettre à l'état neuf les lieux dans le respect des choix de matériaux et de finition définis lors des travaux de restructuration Route Neuve, Rue Felix Faure, travaux achevés en avril 2024.

Article 6 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur FLOT Jordan de l'entreprise NGE de Grand-Couronne,
- Monsieur Le Responsable de la DIR de Forges Les Eaux,
- Monsieur le Responsable des Services Techniques de la Commune,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Gournay-en-Bray,
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Rouen,
- Monsieur le Responsable de Service de la Police Municipale de Ferrières-en-Bray.

Fait à FERRIERES-EN-BRAY,
Le 24 octobre 2024

Le Maire,



Marie-France DEVILLERVAL